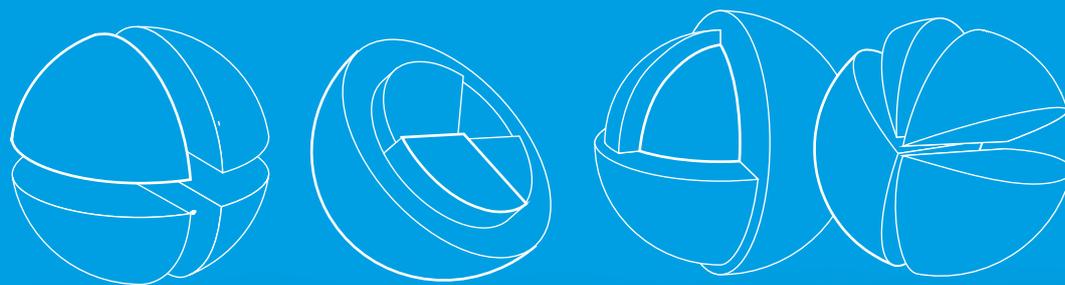
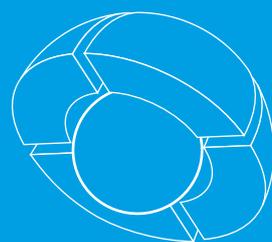




FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

PROGRAMME DE TRAVAIL **2023**



ÉDITORIAL

En 2022, des événements sans liens directs les uns avec les autres ont notablement modifié les perspectives des politiques publiques :

- les événements climatiques extrêmes de l'été ont accéléré la prise de conscience de la nécessité, chaque jour plus évidente, de lutter contre le réchauffement de la planète ; l'urgence d'une planification écologique s'était déjà imposée avec force et avait été concrétisée par l'annonce, dès mai 2022, de la création du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) placé auprès de la Première ministre ;
- la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, commencée le 24 février, a bouleversé la donne géostratégique du continent européen, et s'est traduite par une accélération rapide de l'inflation, avec des prix de l'énergie en forte croissance (essence, fioul, gaz et électricité) ;
- dans le même temps, la baisse de la production d'électricité d'origine nucléaire a fait comprendre à nos concitoyens l'ampleur des enjeux de la transition énergétique : en attendant que le développement accéléré de nouvelles sources d'électricité produise ses effets, l'impératif de la sobriété s'est imposé, et il sera au premier rang des priorités pour une longue période ;
- face à l'inflation et à la flambée des prix des principales sources d'énergie, la protection du pouvoir d'achat des ménages ou des conditions d'activité de nombreux secteurs économiques a conduit l'État à mettre en place des dispositifs de très grande ampleur.

Ce contexte met les pouvoirs publics face à des défis qui doivent être relevés simultanément : comment réussir l'accélération nécessaire de la transition écologique ? comment la mettre en œuvre dans des conditions qui soient reconnues comme équitables et légitimes ? comment maintenir une croissance suffisante pour améliorer la situation de l'emploi et préserver un système de protection sociale apportant durablement à nos concitoyens un niveau élevé de garanties ?

Les travaux menés par France Stratégie en 2022 se sont inscrits pleinement dans cette perspective. Ainsi, le rapport *Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique* a mis l'accent sur la nécessaire cohérence des politiques de transition écologique avec l'impératif de justice sociale et sur le besoin d'adopter une organisation du travail gouvernemental capable d'assurer cette cohérence. Le rapport *Métiers en 2030* a permis d'anticiper les déséquilibres à venir du marché du travail dans certains métiers afin d'éviter qu'ils ne se matérialisent. Les multiples travaux d'évaluation menés doivent, pour leur part, contribuer à accroître la confiance qu'ont nos citoyens dans la conduite des affaires publiques.

France Stratégie aborde l'année 2023 en accentuant son investissement dans trois directions clefs : réussir la planification écologique ; permettre le développement d'une économie productive et allant vers le plein emploi ; et conduire une action publique renouvelée pour aller vers une société plus juste. Parmi de nombreux autres, quelques projets illustrent ces orientations : le secrétariat de la mission confiée par la Première ministre à Jean Pisani-Ferry sur l'analyse macroéconomique des politiques de transition climatique, qui a vocation à contribuer à éclairer la Stratégie française énergie climat ; le lancement de travaux sur l'attractivité des fonctions publiques ; les travaux sur les politiques contribuant à aller vers le plein emploi, en facilitant le développement des entreprises, en accompagnant les transitions professionnelles, en promouvant les emplois de qualité ou en identifiant les freins à l'augmentation du taux d'emploi des seniors ; l'analyse des modalités clefs de la formation des inégalités de destin, pour permettre aux pouvoirs publics de mieux orienter les politiques visant à les réduire.

LES COMITÉS D'ÉVALUATION PILOTÉS PAR FRANCE STRATÉGIE

■ Le comité d'évaluation de la réforme de la fiscalité du capital de 2018

Installé en décembre 2018, ce comité rendra son dernier rapport fin 2023. Outre l'actualisation des statistiques clefs – sur les entrées et sorties des contribuables fortunés, sur la concentration des versements de dividendes, sur la composition de l'épargne des ménages, etc. –, ce rapport comportera d'une part une analyse rétrospective des effets du plafonnement de l'ISF et, d'autre part, une estimation des effets diffus de la réforme de 2018, notamment du comportement d'investissement des contribuables qui en ont été bénéficiaires.

■ Le comité d'évaluation IMPACTE

Installé en septembre 2019, ce comité a conclu en 2022 le cycle de trois années fixé par la loi pour l'évaluation annuelle de 23 thématiques. L'article 221 de la loi Pacte prévoit que le rapport annuel du comité évalue plus généralement les réformes ayant pour objet le développement des entreprises. Un programme de travail sera proposé en ce sens au comité, incluant notamment l'évaluation des dispositifs d'épargne salariale.

■ La Commission nationale d'évaluation des politiques publiques d'innovation

La CNEPI poursuivra ses travaux avec un accent sur les innovations « vertes ».

■ Le comité d'évaluation du plan France Relance

Installé au printemps 2021, ce comité rendra rapport final à l'automne 2023. Dans la continuité du deuxième rapport publié en décembre 2022, il complètera les évaluations disponibles sur MaPrimeRénov', la rénovation énergétique des bâtiments publics, les soutiens aux protéines végétales, à l'achat de voitures propres ou à l'hydrogène décarboné, la décarbonation de l'industrie, le soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie et à l'industrie du futur, le renforcement des fonds propres, la réduction des impôts de production, le plan 1 jeune 1 solution, l'activité partielle de longue durée et le renforcement du dispositif formation du fonds national pour l'emploi (FNE-Formation). Des études sont également lancées pour estimer l'impact macroéconomique du plan de relance.

Par ailleurs, trois comités sont arrivés à terme. **Le comité d'évaluation du plan France très haut débit (THD)** a remis son rapport final en janvier 2023. **Le comité d'évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et le comité d'évaluation des ordonnances travail** ont achevé leurs travaux en 2022, mais des travaux de recherche complémentaires ont été financés et seront publiés en 2023, notamment sur l'impact de la réforme de la prime d'activité de 2019 et sur l'impact de l'instauration du barème des indemnités prudhommales.

Le gouvernement a confié à France Stratégie et à la Dares l'évaluation de l'extension à soixante territoires de **l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD)**, votée dans la loi du 14 décembre 2020. La loi prévoit qu'un rapport sera rendu au plus tard en 2025, portant en particulier sur le coût du dispositif pour les finances publiques, sur les externalités positives constatées et sur les résultats comparés à ceux des structures d'insertion par l'activité économique.

France Stratégie lancera par ailleurs **l'analyse coûts-bénéfices des impacts des Jeux olympiques et paralympiques de Paris**.

RÉUSSIR LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique implique une transformation majeure de nos comportements et de l'ensemble du système productif, qui ne pourra réussir que si elle est soigneusement planifiée. France Stratégie s'attachera en 2023 à éclairer cette planification par des travaux prospectifs en matière à la fois d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, sous des angles divers, allant de l'évaluation macroéconomique aux questions de transition juste en passant par des analyses sectorielles. Le comité d'experts sur l'évaluation socioéconomique y contribuera également par ses travaux méthodologiques.

ANALYSES TECHNIQUES SECTORIELLES

■ **Quels coûts d'abattement dans l'industrie et l'agriculture ?**

La commission sur les coûts d'abattement, qui a publié en 2022 des rapports sur l'électricité, l'hydrogène et le logement, poursuivra ses travaux en 2023. Il s'agira d'évaluer la pertinence socioéconomique et de hiérarchiser différentes actions et technologies de décarbonation dans les secteurs de l'industrie (ciment et acier en particulier) et de l'agriculture. L'ensemble des travaux réalisés par la commission depuis sa création en 2019 sera par ailleurs synthétisé.

■ **Quelle stratégie adopter en matière de filière forêt-bois et pour quels objectifs ?**

Le débat est vif entre les partisans d'une intensification des prélèvements de biomasse forestière et ceux, au contraire, de la préservation des forêts. Cette étude vise à poser les termes du débat, en mettant en exergue les différentes fonctionnalités de la forêt, et à comparer des stratégies contrastées de gestion à l'aune de différents objectifs de politique publique, énergétiques, économiques ou environnementaux.

■ **Quel devenir des réseaux de gaz naturel dans le contexte de la neutralité carbone ?**

La neutralité carbone implique de sortir du gaz fossile. Étant donné les limites des gisements de méthane décarboné, la consommation de méthane devra nécessairement connaître une forte contraction, dont la crise énergétique en cours pourrait constituer une première étape. Les coûts de l'infrastructure gazière étant essentiellement fixes, on peut craindre, à terme, une « spirale des prix » du mégawatt-heure qui déstabiliserait le système gazier en faisant fuir même les derniers usagers. Le projet tentera d'objectiver ce risque et d'identifier de possibles voies de sortie.

■ **Déchets d'emballages ménagers : quel cadre pour atteindre les objectifs ?**

La France s'est fixé des objectifs très ambitieux en matière de réduction et de recyclage des déchets d'emballages. Les leviers à mobiliser pour les atteindre seront passés en revue et le gisement de déchets qui en découle sera scénarisé. La question de l'efficacité de l'organisation institutionnelle actuelle, et notamment le partage de responsabilités entre éco-organismes et collectivités, sera en outre posée, ce qui pourra conduire à proposer des scénarios d'évolution de cette organisation.

■ **Quels usages de l'eau dans un futur marqué par une réduction des ressources en eau douce ?**

Sous l'effet du changement climatique, les ressources en eau douce tendent à se raréfier en France métropolitaine. Le projet « Explore 2 », porté par l'Inrae et l'Office international de l'eau (OiEau), a pour but d'en offrir une vision prospective jusqu'à l'horizon 2070. France Stratégie pilotera une étude prospective complémentaire sur les besoins en eau, à l'échelle des grands bassins versants français, de façon à identifier les inflexions et les ruptures à opérer afin que les quantités d'eau disponible soient compatibles avec les usages anthropiques et les fonctionnalités des écosystèmes aquatiques.

■ **Comment le numérique peut-il aider à la transition climatique ?**

Si l'empreinte environnementale du numérique est de mieux en mieux documentée, on évalue encore mal dans quelle mesure le numérique peut, en sens inverse, faciliter la transition écologique. Deux questions seront abordées : d'une part, l'identification et la quantification des canaux par lesquels le numérique peut permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre ; d'autre part, les politiques à mettre en œuvre pour réaliser ce potentiel de réduction d'émissions.

COMMENT ASSURER LA FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET OPÉRATIONNELLE DE LA TRANSITION ?

■ **Impact macroéconomique de la transition climatique**

La transition climatique va conduire à un changement en profondeur de notre économie et de nos comportements collectifs. Partant du diagnostic que les modélisations macroéconomiques actuelles présentent certaines limites pour en rendre compte, la Première ministre a confié à Jean Pisani-Ferry la mission d'« améliorer notre compréhension des mécanismes (...), de sorte à ce que les décisions soient le mieux informées possible ». La réflexion, animée par France Stratégie et associant experts, administrations et parties prenantes, a pour but d'identifier, d'une part, les points d'attention prioritaires en termes de politiques publiques et, d'autre part, les approfondissements méthodologiques nécessaires. Elle s'appuie sur des travaux de simulation, en vue de nourrir l'évaluation macroéconomique de la prochaine Stratégie française énergie climat. Le rapport est attendu au printemps.

■ **Préparation de la conférence des métiers et compétences de 2023 consacrée aux enjeux de la transition écologique en matière d'emploi**

France Stratégie a été missionnée par cinq ministres – de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de la Transition écologique, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – pour organiser la seconde édition de la Conférence annuelle des métiers, mi-2023. Centrée sur les enjeux de la transition écologique en matière d'emploi, cette conférence sera notamment l'occasion de partager les anticipations des besoins en emplois et en compétences liés à la rénovation énergétique des bâtiments. Il s'agira d'estimer les modalités de transformation des métiers concernés, les besoins en compétences métier par métier, en volume et en qualité, ainsi que l'ensemble des leviers susceptibles de réduire les tensions de recrutement.

■ **Quelle mutualisation des risques climatiques ?**

Le sujet de la mutualisation des risques climatiques sera abordé. Alors que les conséquences du réchauffement climatique sur le territoire se font de plus en plus nombreuses et sévères, la soutenabilité économique et sociale du régime assurantiel pose question. Peut-on et doit-on mutualiser les risques climatiques de la même façon qu'on a mutualisé les risques sociaux ? Quels mécanismes de solidarité collective sont à inventer ?

■ Quelles politiques publiques pour adapter le travail au changement climatique ?

Comment travaillerons-nous dans le futur avec des températures moyennes en hausse sensible ? Un travail publié au premier trimestre posera un premier diagnostic sur l'impact du changement climatique sur les risques professionnels et sur la productivité du travail, et identifiera les limites des dispositifs actuels visant à protéger les travailleurs. Sur la base de ces enseignements, un nouveau projet se concentrera sur l'identification des leviers à l'échelle nationale et régionale, afin de formuler des recommandations concrètes de politiques publiques.

■ L'adaptation au changement climatique dans les territoires

L'adaptation de nos territoires au changement climatique soulève de nombreux défis, à la fois organisationnels, financiers, de gouvernance et d'articulation entre l'action locale et l'action nationale. Le projet s'appuie sur l'étude de mesures d'adaptation et de gouvernance mises en place dans trois territoires, ainsi que sur les échanges entre décideurs publics tenus lors d'une conférence sur l'adaptation au changement climatique organisée par France Stratégie et I4CE le 30 janvier 2023. Il s'agira de mettre en évidence les facteurs qui entravent ou favorisent le passage à l'action dans les territoires ; et d'objectiver par des cas concrets les défis qui se posent aux acteurs locaux et les réponses qu'ils y apportent.

AXE 2

UNE ÉCONOMIE PRODUCTIVE ET AU PLEIN EMPLOI

Compte tenu des défis majeurs de la transition écologique, des enjeux géopolitiques et sociaux, l'économie nationale doit gagner en productivité et en compétitivité, et se rapprocher du plein emploi en améliorant encore l'attractivité du territoire pour les sites de production, en progressant sur les politiques de soutien à l'innovation et en améliorant l'adaptation de notre système de formation et la qualité des emplois offerts. Beaucoup de ces sujets sont au cœur du programme du Conseil national de productivité (CNP), dont le secrétariat est assuré par France Stratégie.

AMÉLIORER LES POLITIQUES DE SOUTIEN À L'INDUSTRIALISATION DE L'INNOVATION SUR LE TERRITOIRE

Au vu des changements technologiques fondamentaux mis en œuvre par de nombreux secteurs économiques soucieux de leur transition écologique, la capacité à industrialiser sur le territoire national des solutions innovantes performantes est un enjeu de premier ordre pour la décennie à venir.

France Stratégie conduira des travaux visant à développer les innovations vertes en France et leur industrialisation. Sur la base des évaluations déjà menées, des recommandations seront formulées afin de gagner en efficacité en matière de soutien à la R & D et à l'innovation, avec l'objectif de replacer le pays à la frontière technologique dans plusieurs secteurs industriels.

Une étude prospective sera réalisée sur l'évolution de la mobilité individuelle en Chine, notamment sur le développement de véhicules à la fois connectés, autonomes, partagés, électriques et serviciels. Des recommandations sur la meilleure stratégie économique et industrielle en France pourront en être tirées.

La capacité de la France à attirer sur son territoire les nouveaux sites de production des entreprises françaises et étrangères mettant en œuvre ces nouvelles technologies est un enjeu crucial pour refonder l'industrie du pays. Il s'agira d'identifier comment la France pourrait accélérer la transition écologique sans dégrader, voire en améliorant la compétitivité et l'attractivité du territoire. L'analyse portera également sur le développement en France d'écosystèmes technologiques de niveau mondial.

LA DÉMOGRAPHIE ET LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

Dans la suite de publications récentes sur les entreprises « zombies », France Stratégie cherchera à identifier les facteurs qui déterminent la trajectoire de ces entreprises en difficulté vers la défaillance, le maintien dans le statut de zombie ou le retour à la « normale ». Des travaux porteront sur les conditions de rebond de l'emploi au niveau local après des pertes d'emplois conséquentes sur un territoire, l'expérience de la crise de 2008 servant à tirer des enseignements pour les crises suivantes. Comme la faiblesse des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises par rapport à leurs homologues allemandes ou italiennes est souvent évoquée pour expliquer les difficultés de l'économie française, une étude cherchera à documenter l'évolution de la dynamique des PME et ETI depuis 1993 afin d'en déterminer les principaux facteurs. Enfin, dans la suite de ses publications récentes sur la création d'entreprises en France et en comparaison internationale, France Stratégie cherchera à mieux comprendre la dynamique des créations d'entreprises et ses effets sur l'emploi.

LES ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI

■ **Déclinaison des enjeux prospectifs des emplois**

La déclinaison régionale de l'exercice de prospective des *Métiers en 2030* a été publiée en janvier 2023. Elle sera suivie d'autres déclinaisons en 2023 : par compétences, en s'appuyant sur la cartographie publiée en 2021 avec Pôle emploi ; par sexe, en analysant l'évolution de la segmentation de genre par métiers ; et par statut d'emploi, en distinguant plus précisément l'évolution des métiers de la fonction publique. Une réflexion sur l'actualisation et la régionalisation du scénario bas carbone sera également conduite, en lien avec la préparation de la conférence des métiers.

■ **Groupe de travail « Transitions professionnelles » – Projet REC**

Lancé en 2022, ce groupe de travail analyse l'écosystème institutionnel d'accompagnement des transitions professionnelles et se demande comment il pourrait davantage contribuer à la transformation du système productif, dans le double contexte de la transition écologique et des besoins sociaux en mutation. Le rapport sera publié au deuxième trimestre et permettra d'alimenter les réflexions qui vont s'engager autour de l'accompagnement institutionnel des transitions professionnelles.

■ Promouvoir des emplois de qualité

Dans la suite du rapport de la commission Blanchard-Tirole et de ses propositions relatives aux *good jobs*, un premier travail de cartographie de la qualité des emplois en France à l'échelle des métiers, en statique et en prospective, est en cours. Il sera suivi d'une analyse plus qualitative sur les composantes de cette qualité de l'emploi – conditions de travail, rémunération, etc. – à améliorer pour réduire les difficultés de recrutement des métiers en tension à l'horizon 2030.

■ Qualité du dialogue social

La qualité du dialogue social reste une notion floue, objet de multiples interprétations et difficile à mesurer de façon univoque. Elle est pourtant en arrière-plan de la plupart des réformes du dialogue social menées depuis plusieurs décennies. Il s'agira de poursuivre les réflexions engagées depuis 2019 en marge de l'évaluation des ordonnances travail sur la façon de mesurer – donc de définir – cette qualité du dialogue social. L'objectif est d'équiper tant les pouvoirs publics que les praticiens du dialogue social d'un cadre d'analyse partagé sur ce que recouvre cette notion et d'un panorama des usages dans les entreprises.

■ Emploi des seniors

Le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) a centré ses travaux en 2022 sur le thème de l'emploi des seniors, avec une attention spécifique portée sur les départs en fin de carrière selon le métier occupé. Des travaux complémentaires sur les modes de rupture des contrats de travail des seniors et sur leur régime sociofiscal seront conduits en lien avec les administrations concernées.

TRANSFORMATION DES COMPÉTENCES ET DES FORMATIONS SOUS L'EFFET DES TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE

■ Groupe de travail « Organisation du travail et compétences »

Lancé en 2021, ce groupe de travail du REC (Réseau Emplois Compétences) se donnait pour objectif d'identifier les conditions de développement des compétences en situation de travail, notamment au sein des TPE et PME, avec un focus sur les impacts du télétravail sur les organisations du travail et les modalités d'apprentissage et de développement des compétences. Un rapport de synthèse sera publié au deuxième trimestre, qui visera à identifier les points de vigilance et les leviers d'action pour les petites structures.

■ Hybridation des formations professionnelles – Projet REC

À partir de l'enquête qualitative réalisée par une équipe de chercheurs auprès d'organismes de formation, d'apprenants, de formateurs et d'ingénieurs pédagogiques, il s'agira d'analyser dans quelle mesure l'hybridation de la formation (entre « présentiel » et « hybride »), accélérée par la crise du Covid-19, transforme les pratiques pédagogiques et les apprentissages, mais également les conditions de son déploiement ainsi que son impact sur les trajectoires individuelles.

■ Impact de l'intelligence artificielle sur l'évolution des compétences, des métiers et des organisations du travail

Ce projet, initié en 2022, évalue à partir de plusieurs enquêtes auprès des entreprises les impacts des systèmes d'intelligence artificielle déjà déployés dans les organisations, et en premier lieu leurs effets sur les travailleurs. Ces enquêtes sont conduites dans différents secteurs d'activités – transports, logistique, industrie, santé – afin de rendre compte des spécificités sectorielles. Ce travail viendra nourrir des recommandations de politiques publiques sur la formation (initiale et continue), la soutenabilité du travail et la régulation des systèmes d'IA.

AXE 3

UNE ACTION PUBLIQUE RENOUVELÉE POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

Pandémie, guerre en Ukraine, retour de l'inflation : l'action publique est sans cesse confrontée à de nouvelles urgences, qui appellent des réponses rapides et souvent innovantes. Ces enjeux immédiats ne doivent pas faire oublier les défis structurels auxquels sont confrontés les pouvoirs publics, qui appellent des réponses de long terme, mais qui doivent être pensées dès aujourd'hui et mises en œuvre dès demain. Certains de ces défis, s'ils ne sont pas nouveaux – c'est le cas de la lutte contre les inégalités sous toutes leurs formes –, nécessitent néanmoins des analyses renouvelées pour outiller les politiques publiques. D'autres ont émergé plus récemment mais sont appelés à durer, comme le déficit croissant d'attractivité des métiers du secteur public ou la nécessité d'imaginer de nouveaux outils permettant de décliner au niveau local les objectifs environnementaux que s'est fixés la nation, et de les concilier avec les autres priorités de politique publique.

OUTILLER LES POLITIQUES PUBLIQUES POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

■ À quels moments et par quels canaux se forment les inégalités sociales en France ?

Après avoir quantifié les écarts de revenus d'activité selon le sexe, l'origine sociale et migratoire, et le territoire de résidence à l'adolescence, on cherchera à identifier ce qui dans ces écarts peut s'expliquer par le parcours éducatif, la situation sur le marché du travail ou l'arrivée d'enfants. On cherchera ensuite à analyser la façon dont se forment les inégalités de parcours éducatif – depuis la petite enfance jusqu'à la sortie du système de formation initiale –, à repérer mais aussi autant que possible à mesurer et à pondérer les facteurs qui jouent un rôle à chacun de ces moments. Ces éléments contribueront à construire des politiques publiques visant à corriger ces inégalités de trajectoire par des interventions ciblées sur leurs principaux déterminants.

■ Quelles politiques publiques pour favoriser la mobilité sociale des jeunes ?

À la demande du comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale, France Stratégie examinera les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes. Il s'agira tout d'abord de dresser un état des lieux de cette mobilité et d'en examiner les déterminants, en particulier le poids de l'origine sociale. On s'attachera ensuite à établir une cartographie des dispositifs publics qui contribuent à la mobilité sociale des jeunes, à estimer les moyens qui leur sont consacrés et à en apprécier les effets. L'étude se clora par une analyse de quelques propositions qui sont susceptibles d'améliorer la mobilité sociale des jeunes et qui animent le débat public actuel.

■ Lutte contre les stéréotypes filles-garçons : quels progrès depuis dix ans, quelles priorités d'ici 2030 ?

En 2014, France Stratégie publiait un rapport sur les stéréotypes filles-garçons et formulait trente préconisations pour les faire reculer. Le rapport étudiait les différences filles-garçons dans cinq domaines : petite enfance ; orientation scolaire et métiers ; outils pédagogiques, pratiques éducatives et socialisation scolaire ; pratiques sportives et culturelles ; et santé. Dix ans plus tard, il paraît opportun de réaliser un bilan des évolutions intervenues dans chacun de ces domaines, d'établir un diagnostic sur les politiques mises en place sur le sujet depuis 2014 et leurs résultats, afin d'identifier les enjeux prioritaires de politique publique pour poursuivre la lutte contre les stéréotypes et les inégalités de genre dans les prochaines années.

■ Comment a évolué la répartition des groupes de revenu entre quartiers sur deux décennies ?

Dans la prolongation des travaux sur la ségrégation résidentielle conduits en 2020 et 2021, on étudiera l'évolution de la répartition des groupes de revenus par section cadastrale au sein des agglomérations sur la période 1999-2019, ainsi que l'évolution de la mixité sociale. On cherchera à déterminer l'effet des politiques publiques conduites dans ce domaine – objectifs fixés par la loi en matière de logements sociaux, projets de rénovation urbaine – sur la mixité des quartiers et sur la ségrégation résidentielle des agglomérations.

■ Comment adapter notre système sociofiscal aux évolutions des familles ?

Notre système sociofiscal s'est pour l'essentiel construit autour d'un « modèle » familial type qui n'est plus toujours cohérent avec les évolutions sociales intervenues depuis. Plusieurs débats en cours montrent que certaines des conceptions sur lesquelles repose ce système ne font plus aujourd'hui consensus : voir la récente déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés ou les débats autour de l'impôt sur le revenu, la prise en compte des contributions à l'éducation des enfants par la législation sociofiscale ou encore le partage des prestations en cas de séparation. Ces conceptions et l'ensemble de ce système méritent réexamen.

RÉPONDRE À LA CRISE D'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU SECTEUR PUBLIC : UN ENJEU MAJEUR POUR DEMAIN

Les difficultés de recrutement dans l'Éducation nationale comme les postes vacants dans les hôpitaux publics font régulièrement la une de l'actualité. Mais la « crise d'attractivité » des métiers de la fonction publique s'étend au-delà de ces secteurs emblématiques et pourrait compromettre la capacité des pouvoirs publics à assurer leurs missions. Elle intervient dans un contexte de difficultés de recrutement qui touchent plus largement de nombreux secteurs de l'économie et alors qu'on s'interroge de plus en plus sur l'évolution du rapport au travail, en particulier au sein des nouvelles générations.

Afin d'identifier les réponses possibles à cette crise, il importe de mieux en comprendre les ressorts, conjoncturels et structurels, qu'ils soient matériels – conditions de travail, de carrière, de rémunération – ou plus qualitatifs – méthodes de management, enjeux de reconnaissance, engagement, attachement au sens du service public, etc.

Ce projet dressera un panorama général des difficultés d'attractivité des métiers de la fonction publique pour en comprendre l'ampleur et les spécificités, par une approche transversale (aux trois fonctions publiques), en évolution et en prospective, en comparaison avec le marché du travail dans son ensemble et avec les autres pays européens. Pour préciser l'analyse et mieux cerner à la fois les tendances générales et la diversité des enjeux, des focus métiers seront menés, notamment sur les enseignants et les métiers du numérique.

CONCILIER L'OBJECTIF « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE » ET LES PRIORITÉS TERRITORIALES DE TRANSITION JUSTE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les équilibres territoriaux sont aujourd'hui affectés par plusieurs dynamiques qui peuvent engendrer à l'échelle locale des conflits de priorités. La mise en œuvre de l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) en fournit une parfaite illustration puisqu'il s'agit de concilier la préservation de la biodiversité, le développement local, l'industrialisation et la construction de logements abordables, dans un contexte de moindre artificialisation des sols. Elle permet l'expérimentation d'une méthode de planification écologique, les objectifs nationaux devant être déclinés en cascade aux niveaux locaux.

Pour accompagner les acteurs publics dans la mise en place d'une telle méthode, le projet entend mettre en évidence les dynamiques territoriales et sectorielles en matière d'artificialisation des sols, en s'appuyant sur des données chiffrées et objectives ; rendre visibles les controverses pour éclairer les arbitrages ; repérer les dispositifs existants et les expériences réussies de réduction de l'artificialisation, ainsi que les conditions de réussite pour parvenir à l'objectif ; enfin imaginer collectivement une méthode de planification territoriale efficace et légitime pour mettre en œuvre l'objectif « zéro artificialisation nette ».

C'est aussi en se fondant sur l'analyse des réussites territoriales que les travaux du Forum pour l'avenir franco-allemand – co-animé par France Stratégie et le Forschungsinstitut für Nachhaltigkeit de Postdam (RIFS) – aborderont les enjeux de l'aménagement du territoire et de la transition écologique.

LA PLATEFORME RSE – RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

France Stratégie assure le secrétariat permanent de la **Plateforme RSE**, qui réunit une **cinquantaine d'organisations représentant les parties prenantes françaises de la responsabilité sociétale des entreprises**. Les travaux ont donné lieu à plus d'une trentaine de publications, qui portent sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance soulevées par cette responsabilité sociétale.

La Plateforme RSE répond aux saisines du gouvernement et peut s'autosaisir. Sa feuille de route prévoit qu'en 2023 elle formulera notamment un diagnostic et des propositions sur :

- **le rôle des acteurs publics dans la RSE** : les engagements des administrations publiques en faveur du développement durable, la commande publique responsable, les aides publiques aux entreprises ;
- **le dialogue social et le dialogue avec les parties prenantes** : leur efficacité, leur contribution à la définition et à la mise en œuvre des démarches RSE, leur application à l'échelle internationale ;
- **la poursuite des objectifs de développement durable**, dans le contexte du bilan à mi-parcours de l'Agenda 2030 des Nations unies et dans le prolongement des travaux menés en 2018 par la Plateforme sur le lien entre ODD et RSE.

D'autres thèmes comme la santé environnementale, l'intégration de la RSE ou le rôle des donneurs d'ordre et des investisseurs pourront aussi faire l'objet d'autosaisines.

LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR FRANCE STRATÉGIE

France Stratégie est un lieu de débat et de concertation qui permet d'associer à ses réflexions les acteurs concernés. Depuis la crise sanitaire, elle a enrichi son activité événementielle en proposant l'intégralité de ses programmes en version dématérialisée. Résultat : un taux de participation en constante progression, avec le retour d'événements organisés en présentiel et diffusés simultanément en vidéo sur le site de France Stratégie et sur nos réseaux sociaux.

Au total, **près de vingt événements externes** ont été organisés en 2022 :

- **une dizaine d'événements de haut niveau**, suivis en direct par près de 500 personnes en moyenne, sur des thématiques variées telles que l'avenir de l'agriculture française, les métiers et les compétences de demain, l'évaluation socioéconomique des investissements publics ou encore les mobilités de demain.
- France Stratégie a également organisé un événement dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne réunissant près de 1 000 personnes sur place et en ligne.
- **une dizaine de webconférences** présentant nos travaux tout au long de l'année : l'évaluation du plan France très haut débit, le coût du vieillissement, les réseaux et infrastructures face au changement climatique, ou encore la présentation des avis de la Plateforme RSE.

En 2023, quelques rendez-vous sont d'ores et déjà programmés dans les mois à venir :

- des conférences de haut niveau pour débattre de l'impact des évaluations des politiques publiques ou encore de l'adaptation au changement climatique dans les territoires (avec I4CE) – organisées en début d'année ; les dix ans de la Plateforme RSE ainsi que la deuxième conférence des métiers et des compétences ;
- et, comme les années précédentes, une série de présentations autour des principales conclusions issues de nos publications (en format webinaire et conférence), ainsi que des rencontres ou débats ponctuels réunissant des personnalités de premier plan du monde économique, financier ou académique, pour discuter des grandes thématiques nationales ou européennes.

Contacts presse :

Matthias Le Fur,
directeur du service
Édition-Communication-
Événements
01 42 75 61 37
matthias.lefur@strategie.gouv.fr

Charlotte Cougny,
chargée des relations presse
01 42 75 60 39
06 72 31 33 14
charlotte.cougny@francestrategie.eu

Impression France Stratégie,
mars 2023

France Stratégie
20, avenue de Ségur
TSA 90725
75334 Paris cedex 07
tél. 01 42 75 60 00

Institution autonome placée auprès de la Première ministre, France Stratégie contribue, par ses analyses et ses propositions, à l'action publique et éclaire le débat. Elle réalise des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité. Elle produit également des évaluations de politiques publiques. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics et aux citoyens.

En outre, France Stratégie coordonne les moyens d'un réseau d'organismes qui comprend le Conseil d'analyse économique (CAE), le Conseil d'orientation des retraites (COR), le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS), le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), le Haut Conseil pour le climat (HCC) et le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). France Stratégie apporte également son concours aux travaux du Haut-Commissariat au Plan.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



www.strategie.gouv.fr



FranceStrategie



@Strategie_Gouv



@FranceStrategie_



france-strategie



StrategieGouv

